



Saint-Charles-de-Bourget

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Vickie Paradis, Directrice générale par intérim et greffière-trésorière adjointe de la susdite Municipalité :

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget a adopté, en date du 4 décembre 2023, résolution No. 405.23, le calendrier ci-après détaillé relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024.

QUE les séances ordinaires débiteront à **19 h 30** et auront lieu au **Centre Communautaire de Saint-Charles-de-Bourget** situé au 476, 2^e Rang selon le calendrier suivant :

Le lundi 15 janvier 2024
Le lundi 5 février 2024
Le lundi 4 mars 2024
Le mardi 2 avril 2024
Le lundi 6 mai 2024
Le lundi 3 juin 2024

Le mardi 2 juillet 2024
Le lundi 5 août 2024
Le mardi 3 septembre 2024
Le lundi 7 octobre 2024 *
Le lundi 4 novembre 2024
Le lundi 2 décembre 2024

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 12^e jour du mois de décembre deux-mille-vingt-trois.

Vickie Paradis
Directrice générale par intérim et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 12 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois de décembre deux-mille-vingt-trois.

Vickie Paradis

Directrice générale par intérim et greffière-trésorière adjointe

* : Correction de date